

dans notre histoire, monsieur le président, où des injustices ont été réparées sans que quelqu'un ait vraiment pris position et les ait dénoncées. Je soutiens que tous les peuples de race noire nous condamneront si nous ne crions pas notre indignation.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait de la résolution, qui est adoptée.

VOIES ET MOYENS

CRÉDITS PROVISOIRES

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Flynn.

L'hon. M. Fleming propose:

La Chambre décide que, pour assurer les subsides votés à Sa Majesté pour le service public durant l'année financière se terminant le 31 mars 1961, la somme de \$603,488,902.52 soit prélevée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, comme il est prévu dans la résolution adoptée ce jour en comité des subsides.

(Texte)

M. Boulanger: Monsieur le président, le gouvernement nous demande aujourd'hui d'approuver des crédits supplémentaires ayant trait au ministère de l'Agriculture et représentant une somme assez considérable.

Nous constatons que le premier poste des crédits spéciaux ne nécessite aucun commentaire élaboré mais représente tout de même un montant assez élevé sous le titre de "Perte d'exploitation subie par l'Office de stabilisation des prix agricoles", puisqu'on nous demande de voter une somme de \$57,661,176.

(Traduction)

L'hon. M. Fleming: J'invoque le Règlement, monsieur le président. L'honorable représentant doit avoir mal compris la question à l'étude. La Chambre est en ce moment formée en comité des voies et moyens, le comité des subsides ayant fait rapport de la première résolution, et le député parle d'un des postes des crédits supplémentaires auquel nous ne sommes pas encore arrivés.

L'hon. M. Martin: Nous essayons de gagner du temps.

(Texte)

M. Boulanger: Monsieur le président, je voudrais dire quelques mots au sujet de la loi sur la stabilisation des prix agricoles...

Excusez-moi, monsieur le président, je croyais pouvoir traiter de la stabilisation des

[M. Martin (Timmins).]

prix agricoles lors de la discussion des crédits supplémentaires du ministère de l'Agriculture.

L'hon. M. Martin: C'est la faute de l'honorable député d'Essex-Est!

(Traduction)

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait de la résolution, qui est adoptée.

L'hon. M. Fleming demande à déposer le bill n° C-54 accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public durant l'année financière se terminant le 31 mars 1960.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

M. l'Orateur suppléant: Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois? Dès maintenant, du consentement de la Chambre?

L'hon. M. Pickersgill: Du consentement de la Chambre.

L'hon. M. Fleming propose la 2^e lecture du bill.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre peut-il nous assurer que le bill est conforme à la résolution?

L'hon. M. Fleming: Oui, monsieur l'Orateur. Le bill est présenté dans son libellé habituel.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois, et étudié en comité. Rapport est fait du bill.)

M. l'Orateur suppléant: Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois? Maintenant, du consentement de la Chambre?

L'hon. M. Pickersgill: Du consentement de la Chambre.

L'hon. M. Fleming propose la 3^e lecture du bill.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.)

SUBSIDES

(La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Flynn.)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Division des bestiaux—

634. Subventions aux organismes agricoles, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire, \$43,000.

L'hon. M. Martin: A propos de ces subventions aux organismes agricoles, je suppose qu'on ne saurait exiger du ministre des Finances des connaissances autres que très générales, bien entendu, sur cette importante question qu'est l'agriculture. En l'occurrence,